

Augustissimae Virginis Mariae

LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LÉON XIII PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

AUX PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET AUTRES
ORDINAIRES EN PAIX ET EN COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

DU ROSAIRE DE MARIE

À NOS VÉNÉRABLES FRÈRES
LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES,
ÉVÊQUES ET AUTRES ORDINAIRES
EN PAIX ET EN COMMUNION AVEC LE SIEGE APOSTOLIQUE

LÉON XIII, PAPE

VÉNÉRABLES FRÈRES
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Si l'on considère à quel degré éminent de dignité et de gloire Dieu a placé la très auguste Vierge Marie, on comprendra facilement combien il importe aux intérêts privés et publics d'entretenir assidûment son culte et de le répandre avec un zèle chaque jour plus ardent.

Dieu l'a choisie de toute éternité pour devenir la Mère du Verbe qui devait revêtir la nature humaine ; aussi, l'a-t-il tellement élevée au-dessus de tout ce qu'il devait y avoir de plus beau dans les trois ordres de la nature, de la grâce et de la gloire, que l'Église lui attribue avec raison ces paroles : *Je suis sortie de la bouche du Très-Haut la première avant toute créature.* (Eccli., xxiv, 5)

Puis, dès que les siècles eurent commencé leurs cours, lorsque les auteurs du genre humain furent tombés dans le péché, souillant toute leur postérité de la même tache, Marie fut constituée le gage du rétablissement de la paix et du salut.

Le Fils unique de Dieu a prodigué à sa Très Sainte Mère des témoignages non équivoques de respect.

Durant sa vie cachée, il l'a prise pour auxiliaire dans les deux premiers miracles qu'il accomplit alors : l'un, miracle de la grâce, qui, à la salutation de Marie, fit tressaillir en son sein l'enfant d'Élisabeth ; l'autre, miracle de la nature, qui changea l'eau en vin aux noces de Cana. Et, à la fin de sa vie publique, au moment d'établir le Nouveau Testament qu'il devait sceller de son sang divin, il confia Marie à l'apôtre bien-aimé par ces douces paroles : *Voici votre Mère.* (S. Jean, xix, 27)

Nous donc qui, quoique indigne, sommes ici-bas le Vicaire et le Représentant de Jésus-Christ Fils de Dieu, Nous ne cesserons jamais de poursuivre la glorification d'une telle Mère, tant que la lumière brillera pour nous. Cette période ne devant pas être longue, — le poids grandissant des années nous en avertit — Nous ne pouvons Nous empêcher de redire à tous Nos fils en Jésus-Christ les dernières paroles que le divin Crucifié nous a laissées comme par testament : *Voici votre Mère !*

Et nous estimerons que Nos efforts ont pleinement abouti si, grâce à Nos exhortations, tous les fidèles n'ont désormais rien de plus à cœur, rien de plus cher que le culte de Marie, et si on peut appliquer à chaque chrétien ce que saint Jean a écrit de lui-même : *Le disciple La reçut dans sa maison.* (S. Jean, xix, 27.)

Aussi, vénérables Frères, à l'approche du mois d'octobre, Nous ne pouvons omettre de vous adresser une nouvelle exhortation aussi ardente que possible, afin que tous s'appliquent, par la récitation du Rosaire, à acquérir des mérites pour eux-mêmes et pour l'Église militante.

D'ailleurs, la divine Providence semble avoir permis, pour ranimer la piété languissante des fidèles, que ce genre de prière prît, à la fin de ce siècle, une extension merveilleuse : témoins les temples magnifiques et les célèbres sanctuaires voués au culte de la Mère de Dieu.

Cette divine Mère a reçu nos fleurs au mois de mai. Nous voudrions qu'un généreux élan de la piété universelle lui dédiât également octobre, le mois des fruits. Il convient, en effet, de consacrer ces deux saisons à Celle qui a dit d'elle-même : *Mes fleurs sont des fruits d'honneur et de vertu.* (Eccli., xxix, 23)

Les hommes sont naturellement portés à s'unir, à s'associer ; mais jamais peut-être ces liens de société n'ont été plus étroits ni recherchés avec une ardeur aussi vive et aussi générale qu'à notre époque. Personne n'aurait lieu de s'en plaindre, si ce penchant naturel, très noble en lui-même, n'était souvent détourné de son but et dirigé vers le mal. On voit en effet se réunir en groupes de genres divers des hommes impies qui joignent leurs efforts *contre le Seigneur et contre son Christ.* (Ps. II, 2) Toutefois, on peut constater — et cela Nous est très agréable — que, parmi les catholiques, on apprécie plus qu'autrefois les associations pieuses, qu'elles sont plus nombreuses dans l'Église, que les liens de la charité unissent, comme dans une demeure commune, et fusionnent pour ainsi dire tous les fidèles à tel point qu'ils peuvent être appelés et qu'ils semblent être vraiment des frères.

Au contraire, si l'on supprime la charité du Christ, personne ne peut se glorifier de ce nom, ni de cette union fraternelle. C'est ce que jadis Tertullien exposait vigoureusement en ces termes : « Nous sommes vos frères par droit de nature, parce que nous n'avons qu'une mère, quoique vous soyez à peine des hommes, parce que vous êtes de mauvais frères. Mais à combien plus juste titre ils sont appelés frères et regardés comme tels, ceux qui reconnaissent Dieu pour leur père commun, qui sont pénétrés du même esprit de sainteté, qui du sein de la même ignorance ont passé avec ravissement à la lumière de la même vérité. »

C'est sous des formes multiples que les catholiques ont coutume de constituer les sociétés très salutaires dont Nous parlons. Il y a les cercles, les caisses rurales, les réunions organisées les jours de fête pour reposer les esprits, les patronages pour la jeunesse, les confréries, et beaucoup d'autres associations formées dans des buts excellents. Assurément, toutes ces institutions — bien que, par leur titre, leur forme et leur fin particulière et prochaine, elles semblent de création récente — sont en réalité très anciennes. Il est certain, en effet, que l'on retrouve, à l'origine même du christianisme, des traces de pareilles associations. Mais, dans la suite, elles furent confirmées par des lois, distinguées par des insignes, gratifiées de privilèges, employées aux cérémonies du culte dans les temples, consacrées aux soins des âmes ou des corps ; elles reçurent des noms divers, suivant les époques. Leur nombre s'accrut tellement, dans le cours des siècles, qu'en Italie surtout il n'y a aucune région, aucune ville et presque aucune paroisse qui ne compte une ou plusieurs de ces sociétés.

Nous n'hésitons pas à attribuer, parmi ces associations, la place d'honneur à la confrérie dite du Très Saint Rosaire. En effet, si l'on considère son origine, elle brille entre toutes les institutions du même genre par son ancienneté, puisqu'elle a eu pour fondateur S. Dominique lui-même. Si l'on tient compte des privilèges, elle en a obtenu d'aussi nombreux qu'il est possible, grâce à la munificence de Nos prédécesseurs.

La forme et pour ainsi dire l'âme de cette institution, c'est le Rosaire de Marie, dont Nous avons longuement exposé ailleurs la vertu. Mais la puissance et l'efficacité du Rosaire, en tant qu'il constitue l'office propre de la confrérie à laquelle il a donné son nom, sont surtout considérables.

Nul n'ignore, en effet, combien il est nécessaire pour tous les hommes de prier, non que les décisions divines puissent être modifiées, mais parce que, comme l'a dit S. Grégoire, *les hommes, en demandant, méritent de recevoir ce qu'avant les siècles le Dieu tout-puissant a résolu de leur donner.* (Dialog. I, 8)

S. Augustin, d'autre part, a dit : *Celui qui sait bien prier sait bien vivre.* (In Ps. CXVIII.) Mais les prières sont surtout puissantes pour obtenir le secours céleste lorsqu'elles sont faites publiquement, avec persévérance et union, par un grand nombre de fidèles, qui ne forment pour ainsi dire qu'un seul chœur de suppliants. C'est ce que montrent très clairement ces paroles des Actes des Apôtres, où il est dit que les disciples du Christ, attendant l'Esprit-Saint promis, *persévéraient unanimement dans la prière.* (Act. I, 14) Ceux qui emploieront cette manière de prier ne manqueront jamais d'en retirer de fruits. Or, c'est ce qui se produit pour les associés du Saint-Rosaire. En effet, de même que les prêtres, par la récitation de l'Office divin, supplient Dieu d'une façon publique, constante et, à cause de cela, très efficace ; ainsi, elle est publique d'une certaine manière, et incessante, et commune, la prière que font les associés en récitant le Rosaire, ou, comme l'ont appelé plusieurs Pontifes romains, le Psautier de la Vierge.

De ce que les prières publiques, comme Nous l'avons dit, sont préférables aux prières privées et ont une puissance d'impétration plus grande, il est résulté que la confrérie du Saint-Rosaire a été nommée par les écrivains ecclésiastiques « la milice suppliante rassemblée par le Père Dominique sous les étendards de la divine Mère » de cette Mère que les saintes Lettres et l'histoire de l'Église saluent comme Celle qui a vaincu le démon et triomphé de toutes les erreurs. En effet, le Rosaire de Marie unit les fidèles qui pratiquent cette dévotion par un lien commun, semblable à celui qui existe entre des frères ou entre des soldats logés sous la même tente. Ainsi se trouve constituée une armée bien organisée et très puissante pour résister aux ennemis de l'intérieur ou du dehors.

Les membres de cette pieuse association peuvent donc à juste titre s'appliquer ces paroles de saint Cyprien : *Nous avons une prière publique et commune ; et quand nous prions, ce n'est pas pour un seul, mais pour tout le peuple, parce que tous nous ne faisons qu'un.* (De orat. Domin.)

D'ailleurs, les annales de l'Église prouvent l'efficacité de semblables prières, en nous rappelant la défaite des troupes turques près des îles Échinades, ainsi que les victoires éclatantes remportées au siècle dernier sur le même peuple, à Temesvar en Hongrie et à Corfou. Grégoire XIII voulut perpétuer le souvenir du premier de ces triomphes, et il institua une fête en l'honneur de Marie victorieuse. Dans la suite, Notre Prédécesseur Clément XI donna à cette solennité le titre du Rosaire et décréta qu'elle serait célébrée chaque année dans l'Église universelle.

Mais parce que cette armée suppliante est « enrôlée sous l'étendard de la divine Marie », un nouveau mérite et un nouvel honneur rejaillissent sur elle. C'est pour cela surtout que, dans la récitation du Rosaire, on répète si souvent la Salutation angélique après l'Oraison dominicale. On pourrait croire, au premier abord, que cette répétition est incompatible en quelque sorte avec l'honneur dû à la divinité, et qu'elle nous porte à mettre dans le patronage de Marie une confiance plus grande qu'en la divine puissance. Mais tout au contraire : rien ne peut plus facilement toucher Dieu et nous le rendre plus propice.

En effet, la foi catholique nous enseigne que *nous devons adresser nos prières, non seulement à Dieu, mais encore aux bienheureux habitants du ciel* (Conc. Trid. sess XXV) ; bien que le mode de supplication doive différer, puisque nos prières s'adressent à Dieu comme au principe de tous les biens, et aux Saints comme à des intercesseurs auprès de Dieu. *On peut, dit saint Thomas, adresser une prière à quelqu'un de deux façons : ou bien pour qu'il l'accomplisse par lui-même, ou bien pour qu'il en obtienne l'accomplissement. C'est de la première manière que nous prions Dieu, parce que toutes nos prières doivent avoir pour but d'obtenir la grâce et la gloire, que Dieu seul donne, selon qu'il est dit au psaume LXXXIII, verset 12° : « Le Seigneur donnera la grâce et la gloire. » Mais nous prions les anges et les Saints de la seconde manière, non point pour que Dieu connaisse par eux nos demandes, mais afin que, par leurs supplications et leurs mérites, nos prières puissent être exaucées. C'est pourquoi il est dit dans l'Apocalypse, chapitre VIII, verset 4e, que « la fumée des parfums composés des prières des saints s'éleva de la main de l'ange devant Dieu. »* (S. Th. 2a 2ae, q. 83, a. 4)

Or, parmi tous les heureux habitants du ciel, qui donc oserait rivaliser avec l'auguste Mère de Dieu pour une grâce à obtenir ? Qui donc voit plus clairement, dans le Verbe éternel, les angoisses qui nous pressent, les besoins dont nous sommes assiégés ? Qui, plus qu'Elle, a reçu le pouvoir de toucher la Divinité ? Qui pourrait égaler les effusions de sa tendresse maternelle ? C'est précisément la raison pour laquelle, si nous ne prions pas les bienheureux comme nous prions Dieu, — « car nous demandons à la sainte Trinité d'avoir pitié de nous, et à tous les Saints, quels qu'ils soient, de prier pour nous » (Ib.) —, toutefois notre manière d'implorer la Vierge a quelque chose de commun avec le culte de Dieu, au point que l'Église supplie la Vierge par les mots mêmes dont elle se sert pour supplier Dieu : « Ayez pitié des pécheurs. » Les membres de la confrérie du saint Rosaire font donc une œuvre excellente en tressant de leurs salutations répétées et de leurs prières à Marie comme des guirlandes de roses. Si haute, en effet, est la grandeur de Marie, si puissante la faveur dont Elle jouit auprès de Dieu, que ne pas recourir à Elle dans ses besoins, c'est vouloir, sans ailes, s'élever dans les airs.

L'association dont Nous parlons a un autre mérite, que Nous ne devons point passer sous silence. Toutes les fois que, par la récitation du Rosaire de Marie, nous méditons les mystères de notre salut, nous imitons aussi parfaitement que possible l'office très saint confié jadis à la céleste milice des anges. Ce sont eux, qui ont révélé ces mystères successivement et en leur temps, qui y ont joué un grand rôle, qui ont rempli cette charge avec grand soin, dans une attitude tantôt joyeuse, tantôt affligée, tantôt triomphante. C'est Gabriel qui est envoyé vers la Vierge pour annoncer l'incarnation du Verbe éternel. Ce sont des anges, qui, dans la grotte de Bethléem, célèbrent la naissance du Sauveur. C'est un ange qui avertit Joseph de prendre la fuite et de se retirer en Égypte avec l'Enfant. Au jardin des oliviers, lorsque Jésus, accablé de douleur, répand une sueur de sang, c'est un ange qui, respectueusement, Le console. Lorsque, triomphant de la mort, Il est sorti du sépulcre, ce sont des anges qui l'annoncent aux saintes

femmes. Des anges révèlent que Jésus est monté au ciel et proclament qu'il en reviendra, environné des milices angéliques, auxquelles Il joindra les âmes des élus pour les emmener vers les chœurs célestes, au-dessus desquels a été exaltée la sainte Mère de Dieu.

C'est donc aux associés du Rosaire récitant cette pieuse prière que conviennent parfaitement ces paroles que l'apôtre saint Paul adressait aux nouveaux disciples du Christ : *Vous êtes montés sur la montagne de Sion ; vous êtes entrés dans la cité du Dieu vivant, dans la Jérusalem céleste, et beaucoup de milliers d'anges sont autour de vous.* (Héb., XII, 22) Quoi en effet de plus divin, quoi de plus suave que de contempler, que de prier en compagnie des anges ? Quelle espérance, quelle confiance on peut concevoir de jouir dans le ciel de la bienheureuse société des anges, lorsque, sur la terre, on les a déjà aidés, pour ainsi dire, à accomplir leur ministère !

C'est pour toutes ces raisons que les Pontifes romains ont toujours comblé des plus magnifiques éloges une association ainsi dévouée à Marie. Innocent VIII l'appelle « la très dévote confrérie » (*Splendor paternae gloriae*, 26 févr. 1491) ; Pie V célèbre ainsi ses bienfaits : « Les fidèles du Christ se trouvent soudain changés en d'autres hommes, les ténèbres de l'hérésie se dissipent, et la lumière de la foi catholique se révèle » (*Consueverunt RR. PP.*, 17 sept. 1569) ; Sixte-Quint, observant combien cette institution a été salutaire à la religion, proclame qu'il lui est très dévoué. Beaucoup d'autres Pontifes, enfin, ou bien ont enrichi cette dévotion des plus abondantes et des plus magnifiques indulgences, ou bien l'ont prise sous leur protection particulière, soit en s'y associant, soit en lui accordant divers témoignages de leur bienveillance.

Excité par l'exemple de Nos prédécesseurs, Nous aussi, Vénérables Frères, Nous vous exhortons et vous encourageons avec ardeur, comme Nous l'avons déjà fait souvent, à entourer de votre meilleur dévouement cette milice sacrée, de telle sorte que, grâce à vos efforts, elle voie de jour en jour accourir sous ses drapeaux des effectifs plus nombreux. Que, par votre concours et par le concours des membres de votre clergé qui ont charge d'âmes, le peuple connaisse et apprécie comme il convient les avantages de cette confrérie et son utilité pour le salut éternel des hommes. Nous le demandons avec d'autant plus d'insistance que, tout dernièrement encore, on a vu reflourir une des formes les plus belles de la piété envers la très sainte Mère de Dieu au moyen du Rosaire, qu'on appelle le « Rosaire perpétuel ». Nous bénissons de grand cœur cette institution, et Nous souhaitons grandement que vous consacriez à la répandre votre zèle et votre activité.

Nous concevons l'espoir très vif que les louanges et les prières du Rosaire seront très puissantes si, sortant des lèvres et du cœur d'une grande multitude, elles ne se taisent jamais, et si jour et nuit, dans les diverses régions du globe, successivement, le concert continu de voix qui prient s'harmonise avec la méditation des choses divines. Cette continuité de supplications et de louanges a été annoncée, il y a bien des siècles, par ces paroles divines adressées à Judith, dans le cantique d'Ozias : « Tu es bénie par le Dieu Très-Haut par-dessus toutes les femmes qui sont sur la terre, ... car Il a aujourd'hui tellement glorifié ton nom, que ta louange ne s'arrêtera plus sur les lèvres des hommes. » Et tout le peuple d'Israël acclamait ces paroles en s'écriant : « Qu'il en soit ainsi ! qu'il en soit ainsi ! »

En attendant, comme gage des bienfaits célestes, et comme témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous accordons affectueusement dans le Seigneur, Vénérables Frères, à vous, à votre clergé, à tout le peuple confié à votre foi et à votre vigilance, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 12 septembre MDCCCXCVII, la vingtième année de Notre Pontificat.

LÉON XIII, PAPE